



## Convention relative à la création d'une halte vélo en vallée du Thouet :

*Commande groupée dans le cadre de la valorisation  
des itinéraires vélo du Thouet à vélo et de la Vélo Francette  
pour les communes de Lhoumois, Châtillon-sur-Thouet et Pougne-Hérisson .*

Entre

**Le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet** représenté par M. Olivier CUBAUD, Président, agissant au nom et pour le compte de cette collectivité, intervenant aux présentes en vertu d'une délibération du Comité Syndical du 15 septembre 2020 ; ci-après dénommée « Le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet » (SMVT)

d'une part,

Et

**La mairie de Châtillon / Thouet,**

Représentée par son maire,

D'autre part,

### Préambule

Le SMVT a lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès des communes traversées par un itinéraire vélo, sur le Thouet à vélo et la Vélo Francette, vecteur de développement touristique en vallée du Thouet.

Cette initiative émane des résultats de l'étude Indigo et de l'étude de fréquentation Vélo Francette portée en 2023 afin d'améliorer les services sur l'itinéraire.

Ce projet concerne l'implantation d'un modèle de haltes couvertes en bois.

*Il a été convenu ce qui suit :*

## **OBJET DE LA CONVENTION : REALISATION DE TROIS HALTES VELO COUVERTES EN GATINE**

### **Article 1 . Objet de la commande**

Le SMVT, maître d'ouvrage, souhaite réaliser trois haltes vélo couvertes en Gâtine ; à Lhoumois (face à la mairie), à Châtillon/Thouet ( face à la Maison Dieu) et à Pougne- Hérisson (en contrebas du château).

Après rencontre de terrain et échanges avec les mairies, le SMVT sollicite l'accompagnement technique et financier des collectivités propriétaires des sites et / ou partenaires.

### **Article 2 ; Durée du contrat**

Le projet d'installation débute dès la signature de la présente convention et après accord des services urbanisme suite au dépôt de la Déclaration Préalable de Travaux déposée par le SMVT après concertation avec la mairie propriétaire de la parcelle.

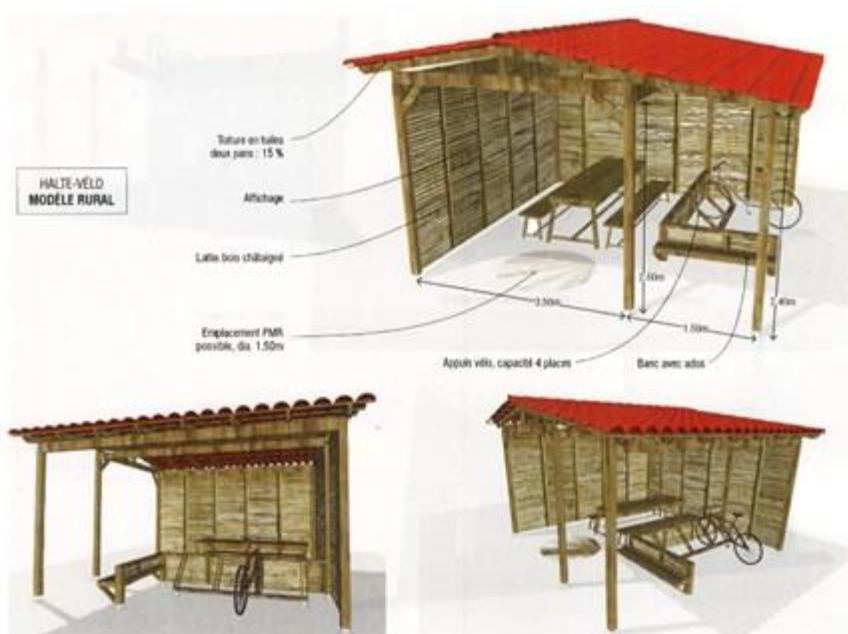
La livraison de la halte sur chacun des 3 sites se fera courant 2026.

La convention lie le SMVT aux collectivités propriétaires le temps de l'installation des haltes, du démarrage du chantier (terrassements, construction de la halte et du mobilier, table, banc et repose-vélo).

### **Article 3 . Mise en œuvre du projet**

Le projet comprend une halte couverte en bois (châtaignier) et tuiles (RAL à valider avec le service urbanisme de la CCPG). Elle est composée d'une table de pique-nique PMR, d'un banc et de repose-vélos. Un terrassement préalable à l'installation de la halte est prévu.

Une signalétique complètera l'offre.



Les plans affinés et finalisés seront transmis dans les meilleurs délais.

#### Article 4 : Obligations des collectivités propriétaires des parcelles accueillant une halte

Les propriétaires s'engagent à assurer la signalisation et la sécurité nécessaire au chantier d'installation.

Les propriétaires s'engagent à assurer la gestion des espaces autour et à proximité de haltes ainsi que l'entretien de ces dernières.

#### Article 5 : volet financier et co-financements

Pour la réalisation de ces 3 haltes, le SMVT porteur du projet percevra des communes le montant de 1000 € à la fin de la réalisation du projet.

Le plan de financement global du projet est le suivant :

#### HALTES VELO EN GATINE

DEPENSES		RECETTES	
		<b>Subventions LEADER et communes (80%HT)</b>	<b>23 846</b>
<b>LHOUMOIS</b>		<i>LEADER GATINE</i>	<i>20 846</i>
Halte couverte	7 600	<i>LHOUMOIS</i>	<i>1 000</i>
Maçonnerie	1 836	<i>CHATILLON / THOUET</i>	<i>1 000</i>
<b>POUGNE-HERISSON</b>		<i>POUGNE-HERISSON</i>	<i>1 000</i>
Halte couverte	7 600		
Maçonnerie	1 836		
<b>CHATILLON / THOUET</b>			
Halte couverte	7 600		
Maçonnerie	1 836		
<b>TOTAL HALTES HT</b>	<b>28 308</b>	<b>SMVT</b>	<b>11 923</b>
<b>SIGNALETIQUE ET RIS POUR LES 3 SITES</b>	<b>1 500</b>		
<b>TOTAL HT</b>	<b>29 808</b>		<b>29 808</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>35 770</b>		<b>35 770</b>

Fait à ST LOUP / THOUET

En deux exemplaires

Le 20/01/2026

Olivier CUBAUD

Président du SMVT



Marie-Noëlle BEAU

Maire de CHATILLON/THOUET